

## Projet d'ouvrage collectif :

### « La notion de l'abus dans le domaine de l'asile – critique(s) interdisciplinaire(s) d'un discours dominant »

#### Contenu

1. Historique et motifs du projet.....	1
2. Groupe d'organisation.....	2
3. Objectifs et plus-value du projet.....	2
3.1. Plus-value du projet.....	2
3.2. Objectifs concrets de l'ouvrage .....	3
3.3. Objectifs généraux.....	3
4. Contenu et structure .....	3
5. Organisation et déroulement du projet .....	5
6. Budget provisoire.....	5
7. Financement.....	5
Annexes.....	<b>Fehler! Textmarke nicht definiert.</b>

## 1. Historique et motifs du projet

« Depuis maintenant trois décennies, la question de l'asile polarise l'opinion publique et constitue un domaine d'action de l'Etat ayant connu une véritable « frénésie législative ». Entrée en vigueur en 1981, la loi sur l'asile (LAsi) a en effet connu un nombre considérable de révisions en poursuivant une tendance au durcissement des conditions d'accès à la procédure d'asile et des conditions d'accueil. Parmi les nombreux discours produits pour légitimer une telle inflation normative, celui de « lutte contre les abus » est parvenu à s'imposer comme un discours dominant et à créer un large consensus dans l'espace public. Ainsi, « la nécessité de combattre les abus en matière d'asile » est devenue une formule incontournable, une forme de préambule à toute déclaration politique au sujet de l'asile et des réfugiés. Ce discours touche à présent l'ensemble des politiques sociales, mais a été relativement peu étudié dans le domaine de l'asile, au regard de son importance dans l'espace politique et médiatique. »<sup>1</sup>

Cet extrait de texte provient d'un article scientifique rédigé par les membres du groupe asile du réseau migration, un réseau créé par des doctorantes et doctorants suite aux journées doctorales du Centre de droit des migrations (CDM). L'élaboration de l'article et les discussions qui ont suivi sa présentation lors des journées doctorales du CDM en novembre 2013 ont montré que celui-ci ne constituait que le point de départ d'une réflexion qui méritait d'être approfondie. La problématique de la notion d'abus dans le domaine de l'asile s'est avérée bien plus vaste et complexe que ce qui pouvait être abordé dans le cadre limité d'un tel article. Chacun de ses aspects soulevait de nouveaux questionnements non traités dans la littérature existante.

<sup>1</sup> Frei, Gordzielik, de Senarclens, Leyvraz, Stünzi, "La lutte contre les abus dans le domaine de l'asile : émergence et développement d'un discours structurant le droit d'asile suisse", in: Jusletter 17 mars 2014.

Le succès de l'article, témoignant de l'actualité et de la résonance du sujet, a nourri l'envie de poursuivre le travail amorcé. L'idée du présent projet était donc née : celle d'un ouvrage collectif sur la notion de l'abus dans le domaine de l'asile et le discours qui s'y rapporte, englobant une diversité de perspectives et d'approches issues de différentes disciplines.

## **2. Groupe d'organisation**

Le groupe d'organisation est composé des jeunes chercheurs et chercheuses de Suisse, en partie issus du groupe d'auteurs qui a publié l'article susmentionné sur la lutte contre les abus dans le domaine de l'asile paru dans « Jusletter » en mars 2014. Ces personnes ont été rejointes par d'autres, convaincues de l'importance et du grand potentiel de ce projet.

Le groupe d'organisation entend gérer le projet dans son ensemble, de la rédaction à l'édition, en passant par les demandes de financement. Il comprend actuellement les personnes suivantes :

- Teresia Gordzielik, juriste, Université de Fribourg (Centre de droit des migrations et nccr – on the move) ;
- Anne Kneer, juriste, Université de Saint-Gall (Faculté de droit) et Tribunal administratif fédéral ;
- Anne-Cécile Leyvraz, juriste, Institut de hautes études internationales et du développement (Département de droit international) et ELISA-ASILE ;
- Raphaël Rey, anthropologue, Universités de Neuchâtel (Centre de droit des migrations) et de Berne (Institut d'anthropologie sociale) ;
- Damian Rosset, politologue, Université de Neuchâtel (Centre de droit des migrations) ;
- Robin Stünzi, géographe, Universités de Neuchâtel (Centre de droit des migrations) et de Stony Brook (Département de science politique) ;
- Nesa Zimmermann, juriste, Université de Genève (Département de droit public).

## **3. Objectifs et plus-value du projet**

### **3.1. Plus-value du projet**

La plus-value de notre projet est étroitement liée aux raisons pour lesquelles nous avons décidé de le mettre en place et aux objectifs poursuivis. Malgré son omniprésence dans le débat politique et médiatique depuis une vingtaine d'années, le discours sur la notion d'abus dans le domaine de l'asile n'a étonnamment jamais fait l'objet d'une recherche scientifique approfondie. Nous souhaitons combler cette lacune en proposant une approche pluridisciplinaire, multisituée et offrant des points de comparaison à l'échelle internationale qui permettra de proposer une analyse globale de la question.

Par ailleurs, en adoptant une approche pluridisciplinaire et en faisant appel à des contributeur-trices issu-e-s aussi bien du monde académique que de la pratique, cet ouvrage a vocation à toucher l'ensemble des acteurs du domaine de l'asile en Suisse. Ce travail s'intégrera dans le débat public en matière d'asile, en proposant des points de vue variés, renforçant l'objectif d'une compréhension globale de cette question.

Finalement, il convient de souligner que ce projet a été porté dès ses débuts par un groupe de jeunes chercheurs et chercheuses d'institutions et de domaines académiques différents. Notre

ambition est de conserver cette approche originale et de faire en sorte qu'elle se traduise et dans le choix des contributeurs-trices et dans le contenu des contributions.

### **3.2. Objectifs concrets de l'ouvrage**

Nous entendons aborder d'un regard critique le discours autour de la notion de l'abus utilisée dans le domaine de l'asile. Il s'agit de contextualiser cette notion dans le discours juridique, politique et médiatique, d'approfondir des questions spécifiques autour de celle-ci, et d'analyser les représentations des acteurs à son sujet et leurs rôles dans les processus de sa (re)production. Ainsi, nous visons à accroître la prise de conscience d'un public intéressé, autant dans le monde scientifique que dans la pratique, sur son utilisation, son impact, ses enjeux, son lien avec d'autres notions comme celle de la gestion de la migration et sur ses conséquences pour les acteurs concernés.

Nos recherches préliminaires et le processus d'élaboration de la structure de l'ouvrage nous ont fait réaliser que même celui-ci ne pourra pas aborder l'ensemble des dimensions de la notion de l'abus dans le domaine de l'asile. Pour cette raison, nous nous limitons aux aspects qui nous semblent être particulièrement pertinents et/ou pour lesquels nous pouvons nous baser sur une expertise déjà existante parmi nous et au sein de notre réseau.

### **3.3. Objectifs généraux**

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans un projet plus large de mise en réseau et de facilitation des échanges entre jeunes chercheuses et chercheurs dans le domaine de l'étude du phénomène migratoire, ainsi qu'avec des expert-e-s établi-e-s autant dans le milieu académique que dans la pratique, et finalement avec des institutions publiques et privées travaillant dans le domaine de la migration. Pour cette raison, notre groupe a été intégré dans l'association « Réseau suisse de jeunes chercheurs et chercheuses en études des migrations » dont l'objectif principal est de fournir une plateforme de coopération, de discussion et d'échange à des universitaires travaillant sur des questions de migration.

Ainsi, le projet prévoit de produire une étude commune et approfondie sur un sujet insuffisamment étudié et choisi par les jeunes chercheurs et chercheuses eux-mêmes, de permettre un échange interdisciplinaire entre membres, et de créer de nouveaux liens avec de potentiels contributeurs, institutions et personnes qui souhaiteront soutenir notre projet. Celles-ci pourront le faire en contribuant au contenu, en offrant leur expertise ou mais aussi en nous soutenant financièrement.

## **4. Contenu et structure**

L'ouvrage sera divisé en sept parties. A part l'introduction et la conclusion, chaque partie comprendra comprenant trois à quatre contributions de 10 à 15 pages environ. Nous envisageons de recevoir des contributions en langue française, allemande et, le cas échéant, en anglais.

La structure provisoire décrite ci-dessous a été mise en place afin de donner aux personnes intéressées un aperçu d'ensemble et de leur permettre de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit chaque contribution. Elle sera adaptée dans la mesure du possible en fonction de la teneur de certaines contributions proposées par les contributeurs-trices invité-e-s.

**1. Introduction:**

*Cette première partie doit permettre au lecteur d'entrer dans la thématique et de comprendre notre approche spécifique. Pour ce faire, nous commençons par donner une définition de la notion d'abus indépendamment de son utilisation dans le contexte de l'asile. Puis nous expliquons notre approche de la thématique, en signalant clairement notre position critique par rapport à un discours dominant qui a contribué à façonner les représentations sociales autour de l'asile depuis les années 1980. Enfin, nous donnons un aperçu du contenu de l'ouvrage pour guider le lecteur à travers les différents chapitres et les thématiques abordées.*

**2. Contextualisation:**

*Dans cette partie, nous souhaitons apporter différents éléments de contexte avant de nous focaliser sur ce qui représentera le cœur de l'ouvrage, à savoir la construction politique, juridique et sociale de la notion d'abus dans le domaine de l'asile à notre époque. Ce chapitre débutera donc avec une mise en perspective historique, qui vise à montrer que ce discours n'est pas entièrement neuf et qu'il a déjà été mobilisé en Suisse, notamment durant l'établissement d'une politique de contrôle des étrangers au début du 20ème siècle. Ensuite, nous proposons de revenir sur certaines des évolutions marquantes des politiques d'asile suisse et européenne durant ces trois dernières décennies, afin de mieux comprendre dans quel contexte le discours sur les abus s'inscrit. Enfin, nous souhaitons montrer l'importance de ce discours sur deux sites importants de production de représentations sociales dans la démocratie suisse: le discours médiatique et la représentation visuelle de l'asile à travers les affiches de campagne.*

**3. L'abus en matière d'asile :**

*Définition des sources juridiques et jurisprudence. Ce chapitre vise à donner une vision générale du cadre juridique développé en Suisse et en Europe autour de la question de l'abus dans le domaine de l'asile. Comment le concept a-t-il été construit dans le discours parlementaire, comment s'est-il formalisé juridiquement, comment a-t-il été interprété par les différentes cours compétentes ? Telles sont certaines des questions auxquelles cette partie se propose d'apporter des réponses.*

**4. Questions choisies:**

*Ici, nous proposons d'approfondir la question de l'abus dans le domaine de l'asile à travers l'analyse d'une série de thématiques et de mesures spécifiques, pour lesquelles cette notion a été particulièrement mise en relief lors de leur élaboration et dans leur justification.*

**5. Le rôle de l'abus dans les représentations des acteurs :**

*Cette partie constitue le volet ethnographique de l'ouvrage, et vise à mieux saisir les représentations des acteurs qui, dans leurs pratiques quotidiennes, doivent appliquer ou expérimenter de manière concrète la législation sur l'asile et les diverses notions d'abus qu'elle véhicule. Comment est comprise cette notion chez les acteurs concernés ? Comment contribuent-ils à la reproduire ou à la transformer ? Telles sont certaines des questions qui guideront l'élaboration de ce chapitre.*

**6. Et ailleurs ?**

*Le rôle du discours sur les abus dans d'autres contextes géographiques et dans d'autres domaines des politiques publiques : cette partie doit permettre d'évaluer le cas suisse (et européen, dans une certaine mesure) dans une perspective internationale. Nous voulons comprendre s'il s'agit d'un discours spécifique à la Suisse et à l'Europe, ou s'il est aussi exploité dans d'autres contextes géographiques. Le cas échéant, il s'agira d'examiner si les formes, les logiques et les rationalités qu'il prend sont comparables à celles présentes dans le cas suisse.*

**7. Conclusions et pistes de réflexion:**

*Cette dernière partie s'attache à remettre les différentes contributions de l'ouvrage dans une perspective théorique plus large, en abordant notamment les questions du contrôle migratoire, du rôle et de la perception de l'Etat dans un contexte de globalisation accélérée, ou des processus de catégorisation des requérants d'asile/réfugiés, régulièrement dépeints comme appartenant soit au groupe des « vulnérables », soit à celui des « abuseurs », sans qu'un véritable discours alternatif parvienne à se faire entendre. Cette partie introduira aussi*

*une réflexion sur les contextes dans lesquels la notion d'abus n'est pas mobilisée, mais est remplacée par d'autres éléments rhétoriques qui encadrent à leur tour le débat public sur l'asile.*

## 5. Organisation et déroulement du projet

Le tableau ci-dessous détaille la manière dont nous envisageons d'accomplir le projet. Il indique les principales étapes du calendrier prévu, ainsi que les principales tâches associées à ces étapes.

calendrier	étape	tâches et objectifs
Printemps 2015	Structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration de la structure</li> <li>- répartition des tâches au sein du groupe d'organisation</li> <li>- récolte d'informations sur le financement</li> <li>- contact avec maisons d'édition</li> </ul>
Novembre 2015	Journées des doctorants du CDM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation et discussion du concept (idée et structure) afin de recevoir du feedback</li> <li>- recrutement de potentiels contributeurs et autres personnes de soutien</li> </ul>
Janvier 2016	Structure remaniée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- remaniement de la structure selon feedback et nouvelles idées d'article</li> <li>- envoi de l'appel à contributions</li> <li>- envoi des demandes de financement</li> </ul>
Mars 2016	Structure définitive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- finalisation de la structure et des contributions</li> <li>- début de la rédaction</li> <li>- organisation du workshop des contributeurs</li> <li>- identification des peer reviewers</li> </ul>
Septembre 2016	Workshop des contributeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- feedback sur les ébauches de chapitres</li> <li>- harmonisation des contenus</li> </ul>
Décembre 2016	Rendu des contributions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- envoi des contributions aux peer reviewers</li> </ul>
D'ici à février 2017	Peer review	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peer review</li> <li>- élaboration de l'introduction et de la conclusion</li> </ul>
Mars 2017	Contributions définitives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rendu des contributions définitives</li> </ul>
D'ici à juin 2017	Finalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relecture</li> <li>- formatage</li> <li>- bons à tirer</li> </ul>
été 2017	Publication	

## 6. Budget provisoire

A définir

## 7. Financement

A définir